

N° 34 / MAI 2016

Le devenir des titulaires d'un Master en formation initiale obtenu en 2013 à l'université de Rennes 1

 Situation 30 mois après l'obtention du diplôme
 (1 567 diplômés, 79,6% de réponse à l'enquête)

39,2%
 des diplômés poursuivent des études

91,4%
 des diplômés n'ayant pas poursuivi d'études sont en emploi

80%
 ont un emploi stable

71,6%
 ont un statut de niveau « cadre »


Une majorité de diplômés en Droit, économie et gestion

À la rentrée 2012/2013, l'université de Rennes 1 proposait 28 mentions de Master regroupées en trois domaines de formation. Les diplômés du domaine **Droit, économie, gestion, les plus nombreux, représentent près de six diplômés sur dix (57,2%)** et ceux du domaine Sciences, technologies, santé, plus de quatre diplômés sur dix (41,9%). Enfin, le domaine Sciences humaines et sociales est représenté par les diplômés du Master philosophie (0,9%).



Répartition hommes/femmes : des disparités par domaine

On compte **53,4% de femmes** parmi les diplômés de Master 2013 et **46,6% d'hommes**. Cependant, cette répartition varie fortement selon les domaines de formation. Si les femmes sont minoritaires en Sciences, technologies, santé (**45%**), elles sont, à l'inverse, majoritaires en Droit, économie, gestion (**59,9%**).



Près de la moitié des diplômés issus des lycées de Bretagne

Près de la moitié des titulaires d'un Master (**48,3%**) a obtenu son baccalauréat en Bretagne, dont **24,4%** en Ille-et-Vilaine.



58,3% des diplômés issus de la série scientifique

Plus de **neuf diplômés sur dix** d'un Master sont titulaires d'un baccalauréat de la filière générale (93,6%). La série **S** est la plus représentée avec près de six diplômés sur dix devant la série **ES** qui regroupe plus d'un quart des diplômés (27,6%).

→ 1. Répartition des effectifs par genre et mention (Ensemble des diplômés en formation initiale)

source Apogée

	Femme	Homme	Ensemble
Administration des entreprises	43	47	90
Banque, finance	19	26	45
Droit des affaires	38	26	64
Droit européen	16	5	21
Droit privé	101	36	137
Droit public	46	26	72
Droit social	16	3	19
Économie et gestion des entreprises	34	30	64
Économie et gestion publiques	23	20	43
Finance, compta. et contrôle de gestion	64	71	135
Management et ressources humaines	33	4	37
Marketing	52	18	70
Science politique	43	40	83
Statistiques, économétrie	9	8	17
Total Droit, Économie, Gestion (DEG)	537 (59,9%)	360 (40,1%)	897 (57,2%)*
Biodiversité, écologie, environnement	49	38	87
Biologie, agronomie, santé	73	46	119
Chimie	16	22	38
Électronique et télécommunications	1	14	15
Informatique	12	60	72
Mathématiques et applications	8	10	18
Mécanique et sciences pour l'ingénieur	-	9	9
Métiers de l'éduc. et de la formation	68	57	125
MIAGE	5	27	32
Modélisation	2	16	18
Physique	2	24	26
Santé publique	41	16	57
Sc. de la terre et de l'environnement	18	22	40
Total Sciences, Technologies, Santé (STS)	295 (45%)**	361 (55%)	656 (41,9%)
Philosophie	5	9	14
Total Sciences humaines et sociales (SHS)	5 (5/14)	9 (9/14)	14 (0,9%)
Ensemble	837 (53,4%)	730 (46,6%)	1 567 (100%)

Lecture :

* Le domaine DEG rassemble 57,2% de l'ensemble des titulaires d'un master.

** Parmi les titulaires d'un master STS, 45% sont des femmes.

Caractéristiques générales de l'étude

Les étudiants ayant obtenu un master à l'université de Rennes 1 en 2013 ont fait l'objet d'une enquête sur leur devenir au cours des 30 mois suivant l'obtention de leur diplôme. **Cette enquête s'inscrit dans une démarche nationale, initiée par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGES-IP) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.**

Bien que l'analyse de «la formation tout au long de la vie» et des mobilités internationales (échanges ERASMUS, partenariats universitaires...) soient très intéressantes, nous nous sommes concentrés, au regard des objectifs de cette étude, exclusivement sur les diplômés d'un master de nationalité française (ou étranger ayant obtenu le baccalauréat en France) et en formation initiale (y compris en alternance). Les étudiants en formation continue ainsi que les diplômés de nationalité étrangère ont fait l'objet d'enquêtes spécifiques.

La collecte des réponses s'est déroulée du 1^{er} décembre 2015 au 09 février 2016.

Sur les 1 567 diplômés interrogés, 1 248 ont répondu soit **un taux de réponse de 79,6%**.

Les données relatives à chaque mention de master ainsi que le répertoire des emplois occupés sont sur le site TRIPTIK, site dédié à l'insertion professionnelle et aux relations entreprises de l'université de Rennes 1.

<http://triptik.univ-rennes1.fr>

→ 2. Population répondante selon le genre et le domaine de formation

	Diplômés	Répondants	Taux de réponse
Femmes	837	663	79,2%
Hommes	730	585	80,1%
DEG	897	695	77,5%
STS	656	543	82,8%
SHS	14	10	(10/14)
Total	1 567	1 248	79,6%

Poursuites d'études

Près de quatre diplômés sur dix poursuivent des études à l'issue du Master

Trente mois après l'obtention du master, **39,2% des diplômés déclarent avoir poursuivi des études**. Parmi eux, 78,7% ont poursuivi directement après l'obtention du diplôme et 21,3% ont repris après une ou deux années d'interruption.

Cette poursuite d'études diffère selon le domaine de formation. Les diplômés du domaine Sciences, technologies, santé poursuivent plus souvent que ceux du domaine Droit, économie, gestion (**45,4% contre 33,8%**).

Quel que soit le domaine de formation, les taux de poursuites d'études des femmes et des hommes sont assez proches (respectivement 34,1% contre 33,3% en DEG et 43,1% contre 47,4% en STS). En revanche, les titulaires d'un baccalauréat général sont proportionnellement plus nombreux à poursuivre des études que les titulaires d'un baccalauréat technologique (**40,7% contre 16,2%**).

Une poursuite d'études majoritairement orientée vers le doctorat

Parmi les diplômés qui poursuivent directement des études, **près d'un tiers des diplômés prépare un Doctorat**, près d'un quart intègre une formation préparant aux métiers du droit (avocat, clerc, juriste, huissier, notaire...), plus de deux diplômés sur dix s'inscrivent dans un autre Master, 8,3% préparent les concours de l'enseignement, 7,8% préparent divers concours de la fonction publique et 7,1% s'orientent dans d'autres formations. Cf tableau n°3

Les diplômés d'un master en Sciences, technologies, santé poursuivent massivement en Doctorat (**51,1%**) et ceux de Droit, économie, gestion se dirigent principalement vers les formations préparant aux métiers du droit (**49%**). Ce phénomène de poursuite d'études post-Master est assez attendu puisqu'il s'inscrit dans une logique directe d'insertion professionnelle.

Plus surprenant, on constate que plus de deux diplômés dix (18,2% en DEG et 24,7% en STS) se réinscrivent dans un nouveau master.

→ 3. Les poursuites d'études directes post-master en fonction du domaine de formation

	DEG	STS	SHS	Total
Doctorat	11,5%	51,1%*	(1/6)	30,7%**
Formations préparant aux métiers du droit	49%	-	-	24,5%
Master	18,2%	24,7%	(2/6)	21,6%
Concours de l'enseignement	1%	14,5%	(3/6)	8,3%
Divers concours de la fonction publique	12%	3,8%	-	7,8%
Autres formations	8,3%	5,9%	-	7,1%

Lecture : * 51,1% des titulaires d'un master du domaine Sciences, technologies, santé ont poursuivi en Doctorat directement après l'obtention du master.

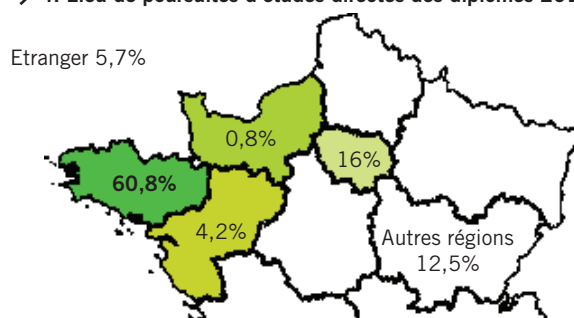
** 30,7% des titulaires d'un master ont poursuivi en Doctorat directement après l'obtention du master.

Plus de la moitié des poursuites d'études s'effectue à l'université de Rennes 1

L'année suivant l'obtention du Master, **plus de six diplômés sur dix se sont réinscrits dans un établissement breton, dont plus de la moitié (51,4%) à l'université de Rennes 1.**

Par ailleurs, ils sont 16% à partir en région parisienne, 5% vers les régions limitrophes (Pays de la Loire et Normandie), 12,5% vers d'autres régions et 5,7% à l'étranger.

→ 4. Lieu de poursuites d'études directes des diplômés 2013



Situation 30 mois après le Master

30 mois après : 68,7% des diplômés sont en emploi (hors Doctorat)

Sur l'ensemble des diplômés interrogés au 1^{er} décembre 2015, soit près de deux ans et demi après l'obtention du Master, **68,7%** sont en emploi, 23,2% en études, 7% en recherche d'emploi et 1,1% en situation d'inactivité professionnelle.

Étant donné l'orientation massive en Doctorat des diplômés du domaine STS, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux que ceux de DEG à être toujours en études. (Cf. partie précédente).

→ 5. Situation 30 mois après le master selon le domaine de formation

	En emploi	En études	En recherche d'emploi	En inactivité	Total
DEG	76,8%*	16,1%	6,4%	0,7%	100%
STS	59%	31,8%	7,8%	1,2%	100%
SHS	(2/10)	(5/10)	(1/10)	(2/10)	(10/10)
Total	68,7%	23,2%	7%	1,1%	100%

Lecture : *76,8% des titulaires d'un master du domaine Droit, économie, gestion sont en emploi (hors doctorat) 30 mois après l'obtention de ce diplôme.

Insertion professionnelle (sans poursuite d'études)

Un taux d'insertion élevé : 92,5%

Plus de six diplômés sur dix (60,8%) n'ont pas poursuivi d'études après le master. Parmi eux, **91,4% sont en emploi**, 7,4% en recherche d'emploi et 1,2% en inactivité. En ne prenant pas en compte les inactifs, **le taux d'insertion s'élève à 92,5%**. Les diplômés du domaine DEG ont un taux d'insertion significativement plus élevé que les diplômés de STS (respectivement 94,8% et 88,9%). En revanche, on ne note pas d'écart significatif entre les hommes et les femmes (taux d'insertion de 92,9% pour les hommes et de 92,2% pour les femmes).

Le processus d'insertion de ces diplômés en emploi (et n'ayant pas poursuivi d'études) est assez rapide : le temps moyen de recherche du 1^{er} emploi est de 1,6 mois, **près des deux tiers des diplômés l'ayant trouvé directement à la sortie du Master.**

80% ont un emploi stable

Huit diplômés sur dix occupent un emploi stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant) trente mois après l'obtention du Master. Aucune différence significative n'est constatée entre les deux grands domaines de formation ni entre les hommes et les femmes. Cf. tableau n°6

La quasi-totalité des diplômés en emploi travaillent à temps plein (97%).

71,6% sont «cadres»

Plus de sept diplômés sur dix sont recrutés sur un statut de «cadre» et 24,2% sur un statut de «professions intermédiaires». Les autres (4,2%) se situent dans la catégorie «employé/ouvrier». Les hommes et les diplômés du domaine STS connaissent un meilleur positionnement professionnel que les femmes et les diplômés du domaine DEG.

→ 6. Insertion professionnelle selon le sexe et le domaine de formation

	Homme	Femme	DEG	STS	Ensemble
Taux d'insertion	92,2%*	92,9%	94,8%	88,9%	92,5%
Taux de chômage	7,8%	7,1%	5,2%	11,1%	7,5%
Taux emploi stable	82,6%	77,7%	81,9%	76,6%	80%
Taux temps plein	98,1%	96%	97,7%	96,1%	97%
Taux emploi cadre	82,3%	62,6%	65,8%	81,6%	71,6%

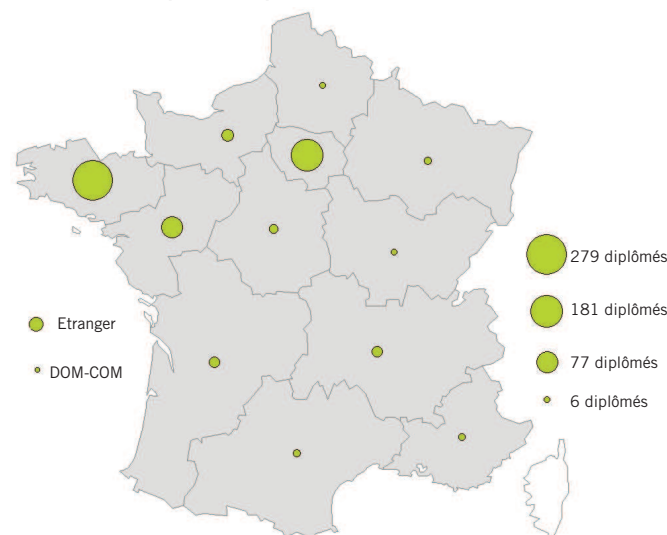
Lecture : *Le taux d'insertion des hommes s'élève à 92,2%.

40,4% des diplômés travaillent en Bretagne

Près de six diplômés sur dix exercent leur emploi en dehors de la région bretonne dont 26,2% en Ile-de-France. À noter que 5,1% des titulaires d'un master travaillent à l'étranger.

Cette mobilité géographique est à relativiser selon la région d'origine des diplômés : **56,3% des bretons restent travailler dans la région contre seulement 21,1% des diplômés non originaires de Bretagne.**

→ 7. Lieu d'emploi des diplômés 2013



Fait avec Philcarto : <http://philcarto.free.fr>

La moitié gagne plus de 1 800 €

Le salaire net mensuel médian des diplômés d'un master est de 1 800 €. L'écart salarial entre les femmes et les hommes est bien réel : il est de 196 € en défaveur des femmes.

Par ailleurs, les diplômés du domaine DEG perçoivent un salaire légèrement plus élevé que les diplômés du domaine STS (1 870 € contre 1 800 €).

→ 8. Salaires nets mensuels*

	Homme	Femme	DEG	STS	Ensemble
Moyen	2 005 €	1 799 €	1 927 €	1 839 €	1 894 €
Médian**	1 950 €	1 754 €	1 870 €	1 800 €	1 800 €

* A temps plein, hors primes et 13^{ème} mois, hors diplômés travaillant à l'étranger.
** 50% des salaires sont en dessous de ce montant et 50% sont au-dessus.

Une forte adéquation formation - emploi

Plus des deux tiers des diplômés (**68,5%**) en emploi déclarent exercer une activité professionnelle en adéquation voire tout à fait en adéquation avec la formation reçue en master.

En revanche, **10%** estiment que leur emploi ne correspond ni à leur niveau de qualification ni à la spécialité du master.

Aucune différence significative n'est constatée entre les deux grands domaines de formation ni entre les hommes et les femmes.

→ 9. Adéquation emploi - niveau de qualification du master (bac+5) et emploi - spécialité du master

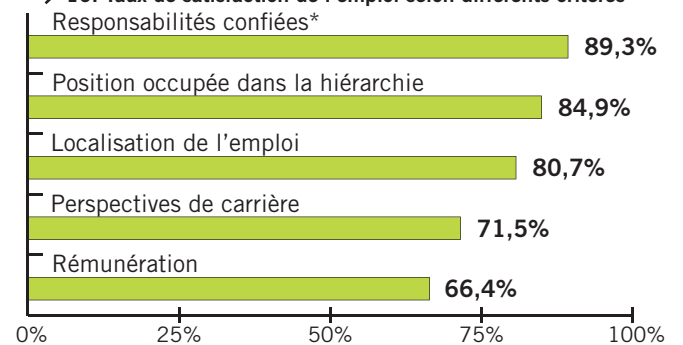
		Niveau Bac+5	
		Oui	Non
Spécialité du master	Oui	68,5%	6,5%
	Non	15%	10%

Lecture : 68,5% des diplômés en emploi estiment que leur emploi est en adéquation avec le niveau de qualification (bac+5) et la spécialité du master.

Des conditions de travail satisfaisantes

Les diplômés semblent globalement satisfaits des conditions de travail dans lesquelles ils évoluent. En effet, la plupart d'entre eux sont satisfaits des responsabilités qui leur sont confiées (**89,3%**), de la position qu'ils occupent dans la hiérarchie (**84,9%**) ou de la localisation géographique de leur emploi (**80,7%**). En revanche, leurs appréciations sont plus mitigées concernant leur rémunération et leurs perspectives de carrière puisque près de trois diplômés sur dix (respectivement **33,6%** et **28,5%**) les jugent peu voire pas du tout satisfaisantes. Notons que les diplômés du domaine STS sont nettement moins satisfaits que ceux du domaine DEG concernant leur perspectives de carrière (**66,7%** contre **74,4%**).

→ 10. Taux de satisfaction de l'emploi selon différents critères



Lecture : *89,3% des diplômés en emploi sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits des responsabilités qui leur sont confiées.



Rappel des principaux indicateurs d'insertion professionnelle à 30 mois

Titulaire d'un Master (en formation initiale)	Diplômés 2008	Diplômés 2009	Diplômés 2010	Diplômés 2011	Diplômés 2012	Diplômés 2013
Taux d'insertion ⁽¹⁾	91,7%	91,4%	92,4%	91,4%	90,9%	92,5%
Taux de chômage ⁽²⁾	8,3%	8,6%	7,6%	8,6%	9,1%	7,5%
Taux d'emploi stable ⁽³⁾	82%	81,5%	80%	78%	76,5%	80%
Taux d'emploi cadre ⁽⁴⁾	74,5%	71,5%	72,5%	74,5%	73,2%	71,6%
Taux d'emploi cadre et prof. inter. ⁽⁵⁾	95,5%	94,5%	94%	95%	92,9%	95,8%
Taux d'emploi à temps plein ⁽⁶⁾	98,5%	98,5%	97%	97%	96,4%	97%
Part des emplois en Bretagne ⁽⁷⁾	35%	38%	38%	36%	36,2%	40,4%
Salaire net mensuel médian ^{(8) (9)}	1 900 euros	1 800 euros	1 800 euros	1 841 euros	1 800 euros	1 800 euros

(1) (Personnes en emploi / (personnes en emploi + personnes en recherche d'emploi)) * 100.

(2) (Personnes en recherche d'emploi / (personnes en emploi + personnes en recherche d'emploi)) * 100.

(3) (Personnes en emploi stable (CDI + fonctionnaires + professions libérales) / personnes en emploi) * 100.

(4) (Personnes en emploi cadre / personnes en emploi) * 100.

(5) (Personnes en emploi cadre ou profession intermédiaire / personnes en emploi) * 100.

(6) (Personnes en emploi à temps plein / personnes en emploi) * 100.

(7) (Personnes en emploi en Bretagne / personnes en emploi) * 100.

(8) Salaire calculé pour les diplômés travaillant à temps plein et en France.

(9) Salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

+ d'infos sur <http://triptik.univ-rennes1.fr>